Dans les cantons

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **- (2000)**

Heft 132

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

GENÈVE

Palexpo fête le livre

Du 3 au 7 mai, Genève a été la capitale du livre, en organisant son 14e Salon international du livre et de la presse. Cette année, l'hôte d'honneur était l'Allemagne, avec entre autres une grande exposition consacrée à l'expressionnisme allemand et la présence de nombreux auteurs. Le « Grand café littéraire 2000 » a été le cœur de multiples rencontres et débats sur des thèmes aussi variés que le livre électronique, la place des sciences dans l'école de demain... Nouveauté du salon, l'opération « Lire et faire lire », créée en France par Alexandre Jardin et qui sera conduite en Suisse romande avec l'appui du salon et de la Fondation pour l'écrit. Il s'agit de faire appel à des aînés, retraités ou non, pour transmettre bénévolement le plaisir de lire à des jeunes scolarisés. En coordination avec les Départements cantonaux de l'Instruction publique et le corps enseignant, des séances seront organisées en petits groupes une ou plusieurs fois par semaine durant toute l'année scolaire. Outre les joies et les bénéfices culturels de la lecture, l'opération veut aussi permettre aux aînés et aux jeunes à mieux se connaître, se comprendre et ainsi à se respecter.

GRISONS

Un pont superlatif

Le pont du Sunniberg, dont les travaux ont commencé en 1996 est terminé. Il fait partie d'un projet de plus grande envergure : contourner Klosters par le tunnel du Gotschna pour rejoindre directement la route de Davos. De conception innovante, le pont du Sunniberg, pont haubanné et non de structure traditionnelle comme le pont de Brooklyn par exemple, s'étend sur 526 m de longueur, 12,4 m de largeur et surplombe de 60 m la rivière Landquart. Ses caractéristiques techniques sont à la hauteur de sa superbe esthétique : absence de joints de dilatation, système de haubans très au point, pilons de 14 à 16 m de hauteur sur la route relativement courts et très minces, pliés vers l'extérieur (entraînant une géométrie des cables particulière due à la structure courbe du pont). Actuellement on utilise le pont pour terminer les travaux du contournement, qui une fois réalisé, permettra de profiter au mieux de la région.

VOTATIONS CANTONALES

ZÜRICH : le canton poursuivra ses efforts de discipline financière. Les nouvelles dépenses devront être adoptées à la majorité absolue des 180 députés au Grand Conseil. Les Zürichois ont aussi dit oui à l'intégration de la formation des enseignants de tous niveaux dans une haute école pédagogique.

BÂLE-VILLE : le demi-canton investira 25 millions en 5 ans pour améliorer la qualité de vie dans la cité. Les Bâlois ont supprimé le statut de fonctionnaire, mais ont refusé de réduire la compensation du renchérissement pour les fonctionnaires les mieux payés.

GRISONS : le canton veut réformer et professionnaliser son système judiciaire. Le nombre des juges passera de 700 à 200, tous payés.

ARGOVIE : Les écoles secondaires seront rationalisées. Le nombre maximal d'écoliers est réduit de 25 à 22 dans les classes des 3 dernières années d'école obligatoire.

LUCERNE : Les citoyens payeront à nouveau leurs impôts en décembre et non en septembre, estimant que payer les impôts 3 mois plus tôt est une hausse déguisée. Les citoyens d'Emmen ont rejeté 19 des 23 demandes de naturalisation soumises au vote populaire. Seules 8 personnes d'origine italienne ont été acceptées. Toutes les demandes déposées par des ressortissants des Balkans ont été refusées. Genève est choquée et veut trouver un biais pour offrir la naturalisation, mais ce n'est pas si simple. D'autres cantons se sont émus. Certains partent en guerre contre la démocratie directe.

JURA : l'initiative qui demandait l'instauration d'allocations pour enfant inversement proportionnelles au revenu a été rejetée par 10 771 voix contre 7 480.

FRIBOURG : les Fribourgeois ont élu 130 constituants en vue de réviser la Constitution. La Constituante sera formée de notables et de quelques jeunes.

GENÈVE : les Genevois ont refusé l'initiative pacifiste par 62 % de non. Ils ont refusé d'introduire un droit de 3 % sur la vente d'actions de sociétés immobilières par 59 % des votants. L'initiative *Halte à la spéculation foncière* souhaitant taxer les plus-values immobilières engendrées par un déclassement de terrain a été refusée par 52 % de non.

THURGOVIE : 10 candidates au Grand Conseil thurgovien avaient indiqué comme métier sur les listes : « maman, femme de ménage et secrétaire ». La Chancellerie a systématiquement biffé la mention « maman » estimant que ce n'est pas un métier. Une des candidates a néanmoins protesté en déclarant : *« Élever des enfants est un travail ».*

En Bref

ARGOVIE - Les Églises nationales suisses ont lancé la campagne de carême de l'an 2000. Elles entendent mobiliser la population en vue d'obtenir l'annulation de la dette du tiers-monde.

JURA - Le Conseil de ville de Delémont a accepté à l'unanimité le principe de l'éligibilité des étrangers dans le législatif communal. Les citoyens étaient appelés aux urnes le 21 mai pour confirmer cette adaptation de la loi cantonale. Le référendum est obligatoire.

VALAIS - L'enseignement de la 2e langue cantonale va se renforcer en Valais dès 2001. Le français et l'allemand seront désormais notés à l'école primaire. La formation bilingue en test depuis des années sera généralisée dès la 3e ou la 4e année primaire.

TESSIN - La bataille judiciaire autour de l'assassinat du millionnaire Egon Zylla il y a trente ans au Tessin est terminée. Le Tribunal fédéral a rejeté une demande de révision du couple de septuagénaires allemands condamnés à la perpétuité en 1971.

SCHWYZ - L'extrémiste de droite, Marcel Strebel, arrêté en Espagne a été relâché. La Suisse a lancé contre lui un mandat d'arrêt international.

NEUCHÂTEL - Les communes neuchâteloises pourront faire élire leur exécutif par le peuple. Le Grand Conseil a adopté cette disposition par 99 voix sans opposition à l'issue d'une session de 3 jours consacrée à l'examen du projet de nouvelle Constitution cantonale.

• Cinq des neuf bateaux qui naviguent sur les lacs de Neuchâtel et de Morat seront rajeunis d'ici à l'Expo 02. Au capital souscrit par les cantons et les villes des rives concernées s'ajoute un prêt d'un million de francs de la Confédération, soit au total 2,881 millions de francs pour rénover la flotte.

SOLEURE - En 6 mois, un détenu de la prison d'Oberschöngrün a quitté 6 fois la prison la nuit pour aller commettre des vols. Le matin il était de retour en cellule. Il la quittait au moyen d'une échelle de corde et avait trafiqué la grille d'une manière très sophistiquée. Désireux d'arrêter son manège et voulant se débarrasser de son échelle pendant un congé, il l'a emportée dans son bagage où un surveillant l'a trouvée.

BÂLE - Le Français Carrefour revient en Suisse. Un premier hypermarché devrait ouvrir en 2001 à Bâle avec une surface de 7000 m². D'autres projets sont en discussion.

SAINT-GALL - Entrée il y a 4 ans seulement au Parlement cantonal, l'UDC y a plus que doublé ses mandats. Avec 42 élus sur 180, elle vient même de ravir la seconde place aux radicaux, derrière un PDC dont Saint-Gall passe pour l'une des plus fortes citadelles. Le PS est le grand perdant, il abandonne 8 mandats et n'en a plus que 26. Le PDC recule à 62 (-4), le Parti radical à 41 (-3), les Verts à 6 (-5). Les Automobilistes et les Indépendants disparaissent.

ZÜRICH - La ville de Zürich lance un nouveau projet pilote d'équipe mobile, chargée de surveiller les parcs, lieux de rencontre privilégiés des drogués et des marginaux. Le projet se veut une voie médiane entre la répression et le travail social.

• Hans W. et Elisabeth Kopp seraient l'objet de 35 avis de poursuites, pour un total de quelque 13 millions de francs selon les journaux Dimanche ch. et Sonntagsblick. L'ancienne conseillère fédérale touche toujours 196 000 francs par année, mais les époux Kopp ne paient pas un centime au fisc. Cela, malgré 3 superbes résidences.

• L'Exécutif de la ville de Zürich a débloqué 235,5 millions pour l'achat de 58 nouveaux trams de type Cobra, en plus des 17 commandés il y a trois ans. Le contrat vient d'être signé avec le consortium Adtranz-Fiat-SIG, bien que celui-ci ferme ses sites à Œrlikon/ZH et Pratteln/BL.

BERNE - L'accès aux Gorges du Taubenloch a été fermé sine die. La décision est tombée trois semaines après le jugement condamnant la Société des Gorges à une amende. Ce jugement faisait suite à un éboulement survenu dans les gorges qui avait coûté la vie à un enfant.

• Choc dans la presse de l'Oberland bernois : l'Oberlandische Volksblatt disparaît, le Berner Tagblatt et le Thurner Tagblatt se regroupent et reprennent l'essentiel du contenu de la Berner Zeitung (BZ). 70 postes sont supprimés. L'ensemble du tirage de la BZ passera de 134 000 à 172 000 exemplaires. La BZ se hisse ainsi au 3e rang des journaux les plus importants de Suisse.

GENÈVE - Paris ne sera bientôt plus desservi que par 2 compagnies françaises au départ de Genève. Probablement par AOM.

• Le Grand Conseil genevois va se doter d'une Commission permanente des droits de l'homme. C'est une première en Suisse. Elle aura pour tâche de contrôler la conformité de la législation genevoise et du travail des administrations cantonales et communales avec les droits de l'homme.

• Après 12 ans de déficit, les finances publiques du canton de Genève retrouvent l'équilibre pour l'exercice 1999.

VAUD - C'est dans la rue du Château, au cœur du vieux Moudon qu'un incendie a ravagé un immeuble médiéval, qui date du XIIe siècle et causé malheureusement un mort. La maison est classée comme une des plus anciennes constructions de Suisse.

• Les EMS (Établissements médicaux-sociaux) sont au cœur de la tourmente. Le canton veut faire le ménage. Certains directeurs d'Etablissement touchent entre 200 000 et 300 000 francs par an pour des activités partielles. 61 traitements sont jugés excessifs alors que souvent les employés ne sont pas assez nombreux, on économise sur les couches, ne changeant les vieillards qu'une fois par jour. D'autre part, le canton contribue aux pensions de ceux qui n'ont pas assez de retraite. Le syndicat des services publics réclame la cantonalisation de la profession.

• La commune de Nyon va acquérir l'amphithéâtre gallo-romain pour 2,1 millions de francs. Elle consacrera 500 000 francs à la consolidation des vestiges. C'est la part de la commune. L'Etat de Vaud a donné 1,4 million et la Confédération 1,2 million.

• Les nouvelles installations de Glacier 3000 aux Diablerets battent tous les records : 100 000 montées depuis janvier.

• Le déficit des comptes de l'État pour 1999 est de 199 millions. C'est une embellie, car il y a 3 ans on prévoyait un déficit de 700 à 800 millions. La croissance revient et les rentrées augmentent.